

Ministère de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables
(Ministère des Transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer)
Plan Urbanisme Construction Architecture.

Marché F06.24/0600409 du 10 octobre 2006

Titulaire du marché : Yannis TSIOMIS

RAPPORT FINAL

SYNTHESE ET CAPITALISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE
EFFECTUES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES
« ECHELLES ET TEMPORALITES DES PROJETS URBAINS »

SYNTHESE

JUIN 2007

Ministère de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables
(Ministère des Transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer)
Plan Urbanisme Construction Architecture.
Marché F06.24/0600409 du 10 octobre 2006
Titulaire du marché : Yannis TSIOMIS

RAPPORT FINAL

SYNTHESE ET CAPITALISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE **EFFECTUES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES** **« ECHELLES ET TEMPORALITES DES PROJETS URBAINS »**

Synthèse.

Depuis le temps que l'urbanisme essaie de s'établir comme discipline, les échelles et les temporalités de la fabrique de la ville sont des thèmes constants et récurrents. Les historiens de la ville, les ingénieurs, les architectes, les urbanistes, les techniciens mais aussi les politiciens, les gestionnaires et les administrateurs se rendent compte que l'étendu des espaces à aménager et les temps impartis ou nécessaires à l'aménagement ne sont pas neutres par rapport aux démarches mises en place pour aménager.

De Patrick Geddes et Pierre Clerget en passant par Jean Gotmann, Constantin Doxiadis, Henri Lefebvre, Bernardo Secchi, Thomas Sieverts, Françoise Choay, André Corboz etc., les néologismes se sont succédés et puis tranquillement, pour certains tout au moins, ils ont rejoint les dictionnaires historiques des mots en laissant la chose « urbaine », toujours en suspens. Si toutes les définitions qui essaient de caractériser l'espace en mutation émanent de champs, de disciplines mais aussi d'idéologies et de visions du monde très différents, sinon contradictoires et conflictuels, si les batailles pour la conquête de statuts professionnels nouveaux ne sont pas étrangères aux « nébuleuses réformatrices » qui apparaissent et disparaissent régulièrement¹, elles ont pourtant en commun ces deux constantes transversales : les échelles et les temporalités. En effet, ces définitions et ces approches - qu'elles surgissent de la philosophie, de la géographie, de la sociologie, de l'anthropologie, de la statistique ou de la démographie - impliquent les notions d'échelle et de temps sur un fond politique d'exercice de la démocratie.

D'où l'aporie sur le devenir du phénomène urbain qui provient surtout de la difficulté d'identifier les éléments qui structurent la « ville » en tant que produit et révélateur de civilisation dans leurs dimensions matérielle et immatérielle. Et il ne faut pas s'arrêter ici sur l'impropriété du terme « ville ». Indépendamment de l'échelle et de la forme, par « ville » il faut entendre la catégorie de « polis » - établissement humain où le statut politique du citoyen - la citoyenneté - est reconnu comme J.J.Rousseau le faisait dans le *Contrat social* par la distinction lumineuse entre dimension physique, matérielle (la « Ville ») et dimension politique et immatérielle (la « Cité »).

La rhétorique des politiques ou des professionnels, la presse grand public, la radio ou la télévision en donnent chaque jour la preuve aujourd'hui. Il s'agit de notions, somme toute, reconnaissables par cet héritage mais qui aujourd'hui marquent un tournant : d'une part, les problématiques concernant la ville sont entrées dans le domaine public ; d'autre part, cette diffusion dénote à la fois les inquiétudes et les incertitudes que suscite le devenir de ce phénomène de civilisation qu'est l'urbain dominant. L'espace et le temps, en tant que « catégories » générales issues de la physique et la géométrie - tels qu'on les percevait jusqu'à S. Giedion - ne constituent plus des marques de la modernité architecturale et urbaine. Au contraire, aujourd'hui, ce sont les dissonances et discordances entre les échelles d'espaces, les temps pluriels et l'exercice de la démocratie qui posent problème à la vie concrète et les usages, et qui interrogent la pertinence des projets urbains.

¹ C. Topalov, (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France 1880-1914*, Paris, EHESS, 1999.

La conséquence de ces apories est que des hypothèses de travail, appuyées sur des approches plutôt empiriques, sont souvent devenues des vérités premières ; ensuite, dans le contexte de ce qu'on appelle « mondialisation généralisée », les potentialités économiques et les performances technologiques ont été considérées comme des données pour toute ville, indépendamment de sa situation, de son contexte et de sa place dans les aires géographiques plus vastes.

Ainsi, des notions spatiales sont souvent confondues, parfois sans discernement, avec des notions culturelles, sociales, anthropologiques et économiques comme la mobilité, la centralité, la communication, la multipolarité, la dispersion, l'identité... La globalisation et la mondialisation sont devenues des prétextes à l'abandon de la précision concernant les évolutions plurielles des phénomènes urbains, au profit de généralisations abusives, où conditions matérielles et immatérielles s'entremêlent sans hiérarchie ni distinction.

S'il est indiscutable que ces approches posent des questions épistémologiques, mais aussi fortement idéologiques, il est difficile aussi, et depuis longtemps, de nier les « mutations »², les changements irréversibles, qui ne peuvent plus s'apparenter à de simples crises du phénomène urbain. Les problématiques ne peuvent plus se confiner dans ce faux dilemme : comme tout phénomène de civilisation, l'urbain est fait, simultanément, de continuités et de ruptures.

Les échelles, les temporalités...

C'est cette simultanéité de situations opposées qui justifie la notion de complexité telle que nous l'entendons ici, suite aux articles de ce livre qui traitent de la matérialité des processus, de la manière dont les projets aux échelles et temporalités différentes se conçoivent, se mettent en place et se réalisent³.

Tout d'abord les échelles. Suite aux différents apports des géographes, des historiens, des théoriciens et praticiens du phénomène urbain comme Patrick Geddes, dès 1919, Léon Jaussely écrit sur le glissement de l'échelle et de « l'organisation de la cité » à « la dimension d'un problème régional et à la conception de la « région urbaine », dans laquelle les villes et villages ne sont pas autres choses que des modestes quartiers »⁴. Les exemples de Gross-Berlin, « symptôme mégalomane » et de Paris sont évoqués et le préfet de Paris parle déjà du « phénomène de l'endosmose (qui) s'accroît entre cette cité et sa banlieue. Il ne s'agit pas tant d'améliorer l'esthétique que de préparer la fusion de Paris avec ces villes qui l'entourent »⁵. Posé comme problème depuis plus d'un siècle, ce phénomène d'expansion, d'étalement et d'éclatement urbain est devenu aujourd'hui d'une banalité universelle ajoutant, en prime, non seulement des apories quant aux définitions pertinentes, toutes discutables et incomplètes selon les uns ou les autres - et ce malgré les néologismes qui tentent de remplacer les dénominations considérées comme désuètes - mais aussi des paramètres nouveaux de complexification. Il ne s'agit pas tellement de ce qu'aujourd'hui relève d'une autre évidence, c'est à dire de « la révolution prothétique et la consécration des réseaux techniques »⁶. Il faut d'ailleurs noter que le paramètre des nouveaux outils techniques ne contribue pas forcément à complexifier encore plus l'urbain et son aménagement mais à plusieurs égards de le « décomplexifier », c'est à dire de le simplifier à outrance, en réduisant les typologies sociales à ceux qui font usage ou profitent des nouveaux outils et faisant ainsi abstraction du « pour qui » fait-on la ville⁷.

² Il n'est pas inutile de rappeler que la notion de mutation provient de la biologie et de la botanique et signifie « modification génétique brusque et permanente ». C'est à cette acception du terme que l'on fait référence habituellement (A. Rey). Concernant l'urbain, on peut alors s'interroger sur son utilisation aujourd'hui.

³ Ces articles résument les recherches suite à l'appel d'offres, *Echelles et temporalités des projets urbains*, lancé en 2002 dans le cadre du pôle « Concevoir, construire, habiter » du Plan Urbanisme Construction Architecture. Coordination de l'action de recherche : Mme Danièle Valabrègue.

⁴ L. Jaussely, « Les cités dévastées par la guerre (...) », in *La vie urbaine*, 1-2, 1919. Cité par V. Berdoulay, O. Soubeyran, *L'écologie urbaine et l'urbanisme*, Paris, La Découverte, 2002, p. 214.

⁵ « Chroniques de l'Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaines de la ville de Paris », (1919). *Ibid*

⁶ Fr. Choay, « Ville et société à l'ère électro-télématique : une mutation à l'œuvre », (1998) in *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris Seuil, 2006, p. 233.

⁷ P. Genestier (dir.), *Vers un nouvel urbanisme : faire la ville, comment et pour qui ?*, Paris, La Documentation française, 1996.

Or, après l'euphorie des premières années suite aux découvertes des dispositifs techniques, après les rhétoriques sur la « dématérialisation » de l'espace - euphorie qui rappelle les prophéties de la bande dessinée des années 1950 tel le « Télécéphaloscope » de Jacobs - on s'est rendu compte d'un certain nombre de choses : nous habitons toujours l'espace physique, nous n'avons pas tant gagné en libertés démocratiques quand il s'agit de contrôler et d'être contrôlé, que la mobilité mentale n'est pas forcément en proportion, sinon compatible, avec la vitesse d'information, enfin, que la question de l'aménagement de l'espace physique, à n'importe quelle échelle, reste par conséquent ouverte. Ensuite, les temporalités ont été traitées comme des temps de réalisation du projet et d'adéquation des dispositifs de conception avec le temps imparti à chaque acteur. Par certaines recherches on se rend ainsi compte que le « calendrier » de l'élus, par exemple, n'est pas le même que celui des services techniques de la mairie ; à une autre échelle territoriale, celui d'une agence d'urbanisme ne s'accorde pas forcément avec les impératifs de réalisation d'un projet urbain de centre-ville suscité, pourtant, par un projet d'agglomération. Ainsi encore, la perception de la longue durée diffère chez chaque acteur impliqué, une fois le projet mis en place et matérialisé. En effet, chacun, y compris le concepteur, a un temps qui lui est propre - selon sa stratégie, sa logique mais aussi les impératifs de sa technique - non seulement pour la décision mais aussi pour son implication dans le processus. De même, chaque acteur a une vision particulière de la finalité et du rôle que jouera le projet réalisé.

Cependant, une ancienne préoccupation réapparaît, cette fois-ci sous forme de menace : l'environnement, est venu perturber plutôt que compléter le tableau de ce qu'on appelle « l'écologie urbaine », car nous ne sommes plus à la recherche d'un équilibre entre « nature » et milieu urbain mais dans une course à la survie de la planète. Et l'urbanisme ou plutôt les recherches ou prises de positions doctrinales dans tout cela ? « À la croisée du normatif et du descriptif, la ville émergente ou générique d'un côté, la ville durable où la question environnementale est structurante de l'autre ». L'urbanisme a toujours souffert du handicap d'être « conçu à la fois comme science et pratique professionnelle » ; mais après tant de décennies d'assurances successives et déçues, il souffre encore plus de ne pas savoir quelles sont les sciences précises et quelle est l'échelle concernée par son action. De plus, si à l'époque, et quoi qu'on en dise, on traitait l'homme en tant que catégorie générale - même quand on prônait l'étude anthropogéographique de « l'homme dans son milieu » - nous sommes aujourd'hui devant une autre aporie : « Au centre, le problème d'une urbanité (une « vie urbaine ») dont il faut trouver les nouveaux modes d'expression et de reconstruction et à partir de laquelle doit se concevoir l'action »⁸. Or, malgré la capacité grandissante de prévoir de manière de plus en plus fine les réactions de cet « homme » - il est de plus en plus difficile de s'impliquer dans l'action, de participer à la formation de son environnement urbain, tout au moins dans une échelle accessible à son appréhension, l'échelle de sa quotidienneté. De quelle échelle parle-t-on ? Et de quel homme parle-t-on ? Les articles qui suivent induisent ces questions.

Les recherches

L'objectif était d'approfondir la question de la fabrique de la ville en tant que processus concret allant de la conception à la réalisation de projets urbains⁹. La « ville » donc, - le terme était mis entre guillemets pour signifier ainsi qu'il ne s'agissait pas seulement de la ville consolidée - pour contribuer par les travaux des chercheurs, à couvrir le plus possible le phénomène urbain suite à l'émergence de nouvelles notions qui englobent plusieurs réalités : du quartier de la « ville » aux paysages du « territoire ».

Sans résumer les neuf recherches - les articles qui suivent le font et bien - on peut tirer quelques conclusions générales et faire quelques regroupements soit à travers les thématiques privilégiées par les chercheurs, soit par les approches. Ainsi il se confirme ce qu'il apparaissait comme hypothèse il y a encore deux décennies : concernant l'urbain, il y a « déplacement des notions de lieu et de qualité ». Ces déplacements se sont faits de manière progressive et correspondent d'ailleurs à des périodes

⁸ V. Berdoulay, O. Soubeyran, *ibid*, p. 88.

⁹ Au-delà de ses multiples définitions, le « projet » est entendu ici dans l'acception simple d'« idée que l'on met en avant, plan proposé pour réaliser cette idée ». (A. Rey). À partir de là chaque domaine doit établir la spécificité de « son » projet. Quant à la notion polysémique de projet urbain, nous l'entendons ici en tant que démarche pour dessiner et « faire » la ville et l'urbain. En ce sens les définitions se font en fonction des démarches.

identifiables. Ainsi, en fonction des préoccupations exprimées, nous avons vu surgir des thématiques à caractère plutôt social, économique, technique et culturel (le chômage, la mobilité plutôt que les transports, la vie sociale, la sécurité, la démocratie, l'écologie, l'environnement, l'exclusion, etc.), thématiques qui en ont supplanté d'autres plus « fonctionnelles » (implantation des activités, modes de vie, espaces péri-urbains, transports etc.).¹⁰ Par ailleurs les recherches viennent compléter aussi les résultats de l'expérience tirée des démarches des projets urbains menés depuis un certain temps¹¹ sur les pratiques modulées et modulables de ceux que l'on appelle les « experts » et que l'on préférerait nommer tout simplement des professionnels, concepteurs de tout ordre : architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, techniciens aux savoirs-faire confirmés.

En amont, les résultats des multiples recherches, dans le cadre des programmes finalisés¹², ont conduit à formuler l'hypothèse que les processus et les démarches pour les mener sont tributaires des échelles considérées et des temporalités propres à chaque acteur, mais aussi de la diversité des dispositifs mis en place pour le montage des opérations d'aménagement. En d'autres termes, indépendamment des stratégies propres à chaque acteur, le changement des échelles d'aménagement conduit au changement de méthodes, de références et de thématiques. Par ailleurs à chaque échelle spécifique correspondent des familles de formes, familles dont, bien entendu, les traits de caractères de ses membres peuvent différer ou même s'opposer, en fonction des choix des concepteurs dans les marges de leur autonomie. Choix de formes, de matériaux, de regroupements d'espaces, du rapport entre végétal et minéral etc. Ainsi, s'agissant de « forme urbaine » il est évident que l'on doit l'entendre aussi bien dans son autonomie - qui est, en partie, le travail du concepteur - de l'architecte-urbaniste et du paysagiste - que dans son hétéronomie¹³. C'est-à-dire en tenant compte de l'ensemble des logiques de tous ceux qui s'impliquent à la fabrication de la ville et sans qui la forme ne peut pas se matérialiser. Mais d'un autre côté, si on parle de familles on veut signifier par là que les mêmes échelles plient le projet aux mêmes déterminants programmatiques, aux mêmes lois d'aménagement, aux mêmes cadres de financements européens, nationaux, régionaux, municipaux et aux mêmes rapports et tensions entre maîtres d'ouvrages et investissements publics ou investissements privés. Si on admet que la question des stratégies d'acteurs qui ont réussi à finaliser les projets est une pièce centrale de la problématique, il est évident par ailleurs que ces stratégies sont tributaires d'une part des échelles et d'autre part des temps nécessaires à chaque acteur non seulement pour « comprendre » le projet et de l'intégrer dans sa logique mais aussi pour décider de s'y impliquer. Il est évident que ces temps diffèrent et que l'efficacité des projets urbains dépend de la synergie d'actes et d'articulations réussies de temps différents.

Malgré les interrogations, les inquiétudes des uns, les certitudes des autres, les tâtonnements et revirements, l'urbain se fabrique avec des acteurs, des compétences, des stratégies, des politiques, des cadres bien définis, des lois ; et souvent les dynamiques échappent et dépassent les logiques sectorielles. Comment s'articulent alors les logiques et pratiques d'acteurs, les compétences, et les processus de conception de l'espace ? En initiant ou entreprenant des projets, quelle compréhension ont-ils de l'état de l'urbain et de ses évolutions ? C'est à ce type de questions que répondent nombre de recherches présentées dans cette publication en explorant aussi les « cultures urbaines » spécifiques à chaque acteur. Car ces derniers, qu'ils soient élu, technicien, promoteur, concepteur etc., possèdent leur propre culture intellectuelle (institutionnelle, sectorielle, de savoir, de savoir-faire, etc.) et, de ce fait, les différentes démarches qui vont du programme à la réalisation ne peuvent pas être linéaires. Les recherches, nous montrent comment s'opèrent les articulations entre différents acteurs et les champs disciplinaires qui n'ont pas comme objet la « forme » et ceux qui, au contraire, ne sont

¹⁰ Cf. recherche « Urbanité et périphérie - connaître et reconnaître les territoires contemporains », CRESSON, CNRS (URA 1268), 1996.

¹¹ Cf. les travaux des « Ateliers Projets Urbains » et les publications « Projet Urbain » sous la direction d'Ariella Masbouni, (DGUIHC).

¹² Les recherches lancées pas le PUCA comme « La ville émergente », (1998), « Habitat et vie urbaine », (1999), « Concevoir pour l'existant », (1999), « Maison individuelle, architecture, urbanité », (1999).

¹³ Il faut entendre ce terme aussi bien dans son acception sociologique qu'esthétique. La définition de la forme urbaine répond à des règles qui lui sont propres, tout autant qu'elle se soumet à des règles et des conditions extérieures.

opérants qu'à travers la mise en forme, la formalisation au sens strict du terme. Par ailleurs, l'approche comparative de certaines des recherches avec d'autres pays, malgré les différences de « cultures urbaines » et de montages, révèle pourtant des affinités de démarches et de choix de mises en forme.

C'est pour explorer ce rapport entre les logiques d'acteurs, les échelles et les temporalités du projet urbain, que l'appel d'offres proposait aux équipes des chercheurs, les quatre axes à privilégier :

- acteurs, logiques sectorielles et projet,
- politiques, techniques et projets,
- projet et développement durable,
- pratiques usages et projets.

Chacune des équipes a privilégié certains de ces axes mais toutes se sont appuyés sur la réalité des terrains, ont exploré des démarches de projets et ont fait émerger la raison des formes de projets suite aux différentes logiques d'acteurs. Nous pouvons ainsi suivre les glissements qui se sont opérés, ces dernières années, en France tout au moins, suite aux modifications du cadre législatif comme la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, (LOADT) etc., et la mise en place des dispositifs particuliers comme les PADD (Plans, d'aménagement pour le développement durable), les SCOT, PLU etc.

Mais l'apport de ces recherches est aussi d'ordre méthodologique. Car ces modifications indiquent comment il faut considérer le matériel - spatial - en rapport avec l'immatériel - le culturel et social -, pour donner une portée nouvelle au projet urbain. Autrement dit, pour étudier ces nouvelles données, il est nécessaire de les explorer à partir de plusieurs entrées, à travers le croisement des notions, concepts et méthodes de plusieurs disciplines, de façon à approfondir la notion de complexité telle qu'elle est comprise et définie par chaque acteur, et à lui rendre concrètement, à travers les démarches de projet, sa signification polysémique. Cela a pu être possible par la composition des équipes de recherche, formées pour la plus part d'entre elles de différentes spécialistes : paysagistes, architectes, urbanistes, sociologues, philosophes, psychosociologues, chercheurs en études politiques etc. Par ailleurs les attaches institutionnelles des chercheurs sont diversifiées (laboratoires des écoles d'architecture ou des universités) comme il est à remarquer la présence de professionnels ayant l'expérience du terrain et de la pratique du projet urbain.

C'est une des raisons pour laquelle les équipes ont pu aussi tenir compte des tensions qui implicitement ou explicitement accompagnent tout projet urbain. En effet elles ont pu prendre en considération les différents niveaux et moments critiques du projet urbain qui, d'une certaine manière, « balisent » les démarches et les actions. Nous évoquerons ici deux thèmes transversaux qui jalonnent le discours des acteurs et dont la récurrence se vérifie par l'étude de la bibliographie mais aussi par les études de terrain, la technique et l'histoire.

La technique¹⁴, est perçue très différemment, soit comme création de savoir, soit comme simple reproduction de savoir-faire. On se rend ainsi compte que dans certains projets et, par conséquent, chez les acteurs et les compétences impliqués concrètement, s'engagent de nouvelles démarches, en produisant un nouveau savoir. Mais dans d'autres cas les « techniques » mobilisées pour le montage de projets, se contentent de la reproduction des savoirs-faire qui entravent la qualité urbaine et empêchent l'innovation. Le deuxième thème est celui de la prise en compte de l'histoire des lieux non pas en tant que forme léguée par le passé mais en tant que mise en oeuvre de dispositifs, soit en rupture, soit en continuité, par rapport aux situations qui prévalaient avant l'engagement du projet.

La mobilité : tramways et gares

La question de la mobilité a été bien évidemment un des thèmes choisis que trois recherches traitent de manière explicite. Quelle est la place du projet suite au « rapport problématique entre mobilité et développement territorial » s'interrogent les chercheurs à propos de projets « en position intermédiaire entre planification et projet, avec ce que cela comporte d'ajustements dans les dispositifs de décision et d'implication des différents acteurs » ? Ainsi la recherche sur les tangentielles en Île-de-France¹⁵,

¹⁴ Le terme de « technique » est utilisé ici dans l'étendue donnée par A. Koyré et englobe, bien entendu, tout savoir-faire, y compris économique, nécessaire, dans notre cas, à la réalisation du projet urbain.

¹⁵ Article R. Tabouret, Ph. Revault, P. Bouché, S. Guth, V. Ziegler « Mobilité et projet d'aménagement. Les tangentielles en Île-de-France ». Cet article est issu de la recherche *Projets urbains, espaces partagés. La*

explique comment, par « des scénarios contrastés qui associent types de tracés viaires et ferroviaires et types d'aménagement urbain », le changement d'échelles conduit à explorer la place du politique pour un choix de développement entre deux scénarii : soit « de type résidentiel dans un site heureux » soit sur « un pôle d'activités ». Le rapport entre acteurs est ainsi éclairé par l'échelle des projets dont certains peuvent jouer le rôle d'interface entre l'échelle métropolitaine et l'échelle locale avec tous les obstacles inhérents aux stratégies et compétences différentes d'acteurs puissants comme la SCNF et des « acteurs urbains » locaux.

C'est à partir de la « Ville et tramway »¹⁶ qu'une autre équipe de chercheurs s'interroge sur « la temporalité métropolitaine » qui définirait une « économie politique de la métropole urbaine ». Des temporalités distinctes sont alors précisées. Tout d'abord les variations de l'étendue de la métropole « structurent la temporalité urbaine de façon différenciée dans le temps long et dans le temps court ». Ensuite « la temporalité d'une métropole n'est pas homogène » parce qu'elle est tributaire des « structures et de rationalités distinctes qui émanent d'acteurs différents chacun ayant des stratégies, des logiques et des cultures spécifiques ». Enfin, à partir de l'étude des cas des tramways de Strasbourg et de Lyon, les chercheurs avancent l'idée que « la ville-centre définit l'identité de la métropole en lui donnant son nom et en constituant la référence commune de la métropole ». Ainsi les logiques culturelles et les « symboliques distinctes de limitation, de représentation, de mémoire et de définition » sont impliqués pour « distinguer des réseaux et des espaces métropolitains et, d'autre part, des lieux particuliers dont les transformations sont liées aux reconfigurations des aires métropolitaines ».

La gare et son quartier font par ailleurs l'objet de la recherche « Lieux-gares dans la ville d'aujourd'hui »¹⁷, à partir d'un certain nombre d'exemples comme la Gare d'Austerlitz, l'opération Seine-Rive gauche, la gare du RER de La Plaine-Stade de France et la gare TGV de Chessy/Marne-la-Vallée. Les chercheurs constatent qu'en fonction de l'inscription de la gare dans le réseau ferroviaire, du type de transport et de mobilité qu'ils impliquent, ils modulent non seulement l'architecture des édifices mais aussi conduisent à des programmes complexes pour l'aménagement des zones limitrophes. Ainsi, par exemple, « le TGV fonctionne comme un équipement complémentaire à d'autres installations d'envergure (...) sans jouer un rôle structurant à l'échelle du tissu des nouveaux quartiers ». On pourrait alors se demander si on n'assiste pas à une inversion du rôle que jouait la gare traditionnelle en centre-ville, comme aussi, en comparant les cas de la Seine-Rive gauche/Austerlitz avec celui de la Gare TGV du Val d'Europe, on pourrait s'interroger s'il n'y a pas un nouveau système urbain généralisable qui s'établirait aussi bien en terme programmatique qu'en terme de formes - comme c'était les cas tout au long des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles - ou au contraire ne s'agirait-il pas de projets au cas par cas ?

Planifier et projeter : comparaisons européennes

Ce va-et-vient entre échelle local et échelle métropolitaine est en fait une constante qu'un autre groupe de recherches éclaire en s'ouvrant à des exemples internationaux. Ainsi dans une comparaison entre « Villes européennes contemporaines en projets »¹⁸ les chercheurs affrontent la difficulté de traiter des projets en France, en Italie et en Angleterre. Ils soulignent l'incomparable des vocabulaires utilisés, et tempèrent ainsi le terme de « projet urbain », lequel en Italie s'appliquerait « à des opérations de

négociation au cœur du renouvellement des relations territoires-réseaux à l'échelle métropolitaine. Territoires des tangentielles SNCF en Île-de-France, IPRAUS (ENSA Paris-Belleville), Ph. Revault, Gh. Soulet, R. Tabouret, P. Bouché, S. Guth, V. Ziegler.

¹⁶ Article du collectif TRAME, « Ville et tramway. La médiation métropolitaine du temps urbain », issu de la recherche *Les significations temporelles du projet urbain*. Laboratoires : Analyse des formes (ENSA Lyon), Equipe médias et identités (IEP Lyon), Laboratoire de recherche en architecture (INSA Strasbourg). B. Lamizet, Ch. Dehaynin, G. Desmarais, B. Pagand, P. Bost, Fr. Tran, Ph. Fayeton, J.M. Rampon, V. Comb.

¹⁷ Article C. Mazzoni, « La gare et le projet de ville. Atouts et dangers latents d'un lieu urbain à la jonction des territoires » issu de la recherche *Lieux - gares dans la ville d'aujourd'hui. Une articulation nouvelle d'espaces à valeur structurante*. ACS (ENS Paris-Malaquais), TMU (IFU), C. Mazzoni dir., V. Lebois, A. Lévy, P. Mantziaras.

¹⁸ Article G. Novarina, « Villes européennes en projet » issu de la recherche *Villes européennes en projet*, Institut d'urbanisme de Grenoble, G. Novarina (dir.), Ch. Ambrosino, E. Cogato-Lanza, J.M. Roux, St. Sadoux, B. Vayssière.

requalification de friches ou “*aree dismesse*“ situées à proximité de centre des grandes agglomérations urbaines ». De portée restrictive, « *progetto urbano* » n’est pas donc l’équivalent du projet urbain français. En fait entre « *master plan* », « *progetto di urbanistica* » ou « *piano territoriale* » et « *projet urbain* » s’interfèrent des pratiques, des lois et des acteurs aux cultures différentes. Et pourtant, un trait semble commun aux trois pays : le désengagement de l’État, la prolifération des lois sur la décentralisation et par conséquent la mobilisation des pouvoirs locaux (régions, communes), l’implication des capitaux privés et par conséquent la « *de-étatisation* » des programmes.

On pourrait ajouter qu’il serait d’ailleurs intéressant d’étudier de manière plus précise le rôle que joue dans cette vague commune l’Union européenne aussi bien en termes de financements mais aussi, en faisant la promotion des régionalisations, en termes de concurrence entre aires métropolitaines européennes.

Les chercheurs remarquent par contre « un retour timide de la planification territoriale à une échelle vaste » après une période (les années 1980) où « le projet est présenté comme une alternative au plan ». Retour qui se traduit par ailleurs « par une consolidation des pouvoirs d’agglomération et une généralisation des schémas de cohérence territoriale » ainsi que par l’introduction dans les lois, comme en France la loi SRU, de la notion de développement durable. Nous y reviendrons. Ainsi les chercheurs observent que « dans les trois pays étudiés, l’heure n’est donc plus au remplacement du plan par le projet, mais la recherche de nouvelles articulations entre plan territorial à grande échelle, plan d’urbanisme et projet opérationnel ». Les chercheurs concluent enfin que « tout l’intérêt des expériences anglaises et italiennes tient précisément dans leur capacité à établir des ponts entre pratique urbanistique des plans et des projets d’une part, l’approche écologique des paysages de l’autre ». Et bien que cette recherche voit ces tendances mises en pratique, dans une moindre mesure en France, ne pourrait-on pas dire malgré tout qu’il s’agit d’une préoccupation bien présente dans ce pays autant qu’en Europe du nord ?

À ce propos, il est intéressant de constater que certaines approches de chercheurs divergent avec d’autres qui voient toujours le projet comme une alternative au plan. On pourrait ainsi se demander si cette divergence n’est pas la conséquence d’une part du statut et de la formation du chercheur (l’architecte privilégiant le projet au détriment du plan considéré comme désuet) mais aussi de l’introduction de paramètres plus politiques et économiques comme la prise en compte du désengagement de l’État et des nouveaux partenariats. De même on peut observer certains raccourcis que des chercheurs non architectes font sur l’attachement des architectes français à la typomorphologie et à l’héritage haussmannien qui du coup se réduit à la fabrication des formes des tissus urbains. Tout ceci est d’ailleurs la preuve, s’il en était besoin, non seulement de la richesse qu’apportent les recherches dans ce domaine mais aussi que chaque recherche essaie de couvrir le plus possible son objet par des validités plutôt que de découvrir des vérités inaccessibles.

C’est par une approche comparative entre la France et les États-Unis qu’une autre équipe de chercheurs étudie les « *Projets urbains en quartiers anciens* »¹⁹. Les chercheurs constatent en introduction les décalages entre les différentes définitions dans des contextes socio-économiques et situations réputées forts différentes pour marquer, encore une fois « les limites d’exportation des débats hexagonaux » sur les notions et pratiques de l’aménagement, considérées comme novatrices. La comparaison prend tout son sens car « l’éclairage nord-américain permet d’appréhender les spécificités de la démarche dite de projet urbain en France et les changements en cours ». Ainsi il ne s’agit pas seulement de trouver, en matière d’urbanisme, des concordances ou divergences entre pays mais aussi d’appliquer une méthode originale qui consiste, par la mise à distance, à analyser et comprendre l’objet proche, à partir d’une situation différente et éloignée.

¹⁹ M. H. Bacqué, J. Driscoll, Y. Fijalkow, B. Mariolle, S. Tissot, « Projets urbains en quartier anciens : une perspective comparative France/États-Unis » issu de la recherche *Projets urbains en quartiers anciens. La Goutte d’Or. South End* ». Centre de recherche sur l’habitat (LOUEST), Center for urban development studies, (Graduate School of Design - Harvard University). M.H.Bacqué (dir.), J. Driscoll, Y. Fijalkow, B. Mariolle, S. Tissot.

Par cette méthode les chercheurs arrivent ainsi à voir émerger « quatre enjeux qui structurent diagnostiques et projections » :

- L'enjeu patrimonial, qui dans les deux cas (South End à Boston et Goutte d'Or à Paris) « s'accompagne d'une remise en cause des grandes opérations d'habitat social » avec, malgré tout, une reconquête de quartiers centraux par des couches moyennes propriétaires de leur logement. Ces exemples montrent comment le niveau culturel contribue à sauver le patrimoine. Mais, en même temps il renforce la stratégie d'éloignement des couches populaires, à la différence du projet de revalorisation du centre de Bologne dans années 1960, dont l'un des objectifs était leur maintien sur place.
- L'enjeu de la mixité sociale « maniée différemment selon les différents groupes sociaux et partenaires du projet. Il s'agit, concluent les chercheurs d' « une stratégie de reconquête de l'espace urbain plus que d'égalité d'accès à la ville ».
- L'échelle du quartier « comme ciment déterminant pour la construction d'un projet » sans pour autant ignorer que malgré tout « l'échelle de chaque quartier ou micro quartier pèsent sur l'évolution sociale métropolitaine ».
- Enfin la participation, qui « s'est accompagnée d'un processus d'institutionnalisation des mouvements sociaux qui se trouvent en situation de cogérer, au moins partiellement, le quartier ».

Néanmoins la participation est diversement pratiquée et vécue dans chaque cas : lobbying à Boston, encadrement de certaines associations par la mairie à Paris, ou associations résolument contestatrices ; chaque cas renvoie ainsi aux traditions et aux spécificités de l'exercice de la démocratie locale. Les chercheurs constatent que dans les différents cas « la puissance publique ne s'est pas effacée mais plutôt repositionnée » articulant toujours planification, réglementation, incitation par des programmes publics (sur les commerces aux USA), ou réalisation directe (en France). Dans la mesure où « les politiques urbaines et du logement suivent des évolutions parallèles dans les deux pays, se revendiquent les mêmes objectifs ». Ce qui diffère se sont les temporalités de la construction de ces politiques : « Les dynamiques d'intervention reposent sur des héritages et des cultures différents d'intervention de la puissance publique et de la société civile ». En effet, avec deux décennies de distance, le schéma pour les rénovations urbaines se répète. Premier temps : urbanisme de plan masse et démolitions de l'existant. Deuxième temps : réaction et contestation de cette politique municipale ou étatique par un tissu associatif en gestation. Troisième temps : reformulation du projet aussi bien dans son contenu social que de sa forme urbaine. On voit bien que si le schéma d'évolution du projet est le même, les démarches diffèrent en fonction du rôle des puissances publiques et de la composition sociale du tissu associatif. Mais ce qui reste déterminant dans tous les cas est que le jeu du marché est laissé libre.

Projets et représentations

Les approches du projet urbain ne sont pas indépendantes des représentations. Représentations en termes anthropologiques mais aussi en termes des techniques de visualisation. La recherche « Images spatiales et projet urbain »²⁰, s'appuyant sur la notion de « collectifs d'énonciation », c'est à dire sur les groupes d'acteurs en charge de réalisation des projets urbains, explore le rapport image/acteurs en distinguant les groupes locaux des « experts invités », autrement dit les concepteurs architectes, urbanistes, paysagistes impliqués temporairement dans le projet. Les chercheurs partent de l'hypothèse de l'opposition entre groupes locaux et les concepteurs, opposition repérée à partir de l'observation des images spatiales et située sur deux niveaux : celui des imaginaires et des valeurs du discours politique et celui des dispositifs d'inscription des images. Suite à l'étude des cas (ZAC Andromède de Toulouse, Montreuil), les conclusions des chercheurs sont intéressantes à plusieurs titres. Si le dessin est un « embrayeur de débats » cela n'empêche pas « la difficulté à traduire sur le papier des images permettant de spatialiser dans le temps une stratégie ». En fait la nature du dessin joue un rôle d'embrayeur en fonction de son type et du récepteur qui est aussi destinataire : « il vaut mieux des figures qui laissent plus de marge à l'imagination et à l'incertitude », c'est à dire des schémas informels, des croquis et des dessins de principe exprimant une possibilité d'évolution ». Ceci il est vrai dans une démarche collective dans « le processus de formalisation de l'espace ».

²⁰ Article E. Chapel, I. Grudet, T. Mandoul, « Images spatiales et projet urbain » issu de la recherche *Images spatiales et projets urbains*. LET-ENSA Paris-la-Villette, E. Chapel (dir.), I. Grudet, T. Mandoul.

Ainsi, si dans ces cas « les belles images d'architecte » soulèvent la méfiance, dans d'autres processus où la concertation est absente, le dessin « fini », représentant l'espace à construire avec réalisme s'impose.

C'est donc la démarche qui guide aussi bien le type de représentation que les notions qui qualifient le projet : « équité », « équilibre », « solidarité » à Rennes ; « identité » « démocratie participative », « solidarité » à Montreuil ou à Toulouse, et ainsi de suite. Mais quel rapport établir entre « valeur » et image ? Les chercheurs prennent alors l'exemple de la valeur de l'identité pour nous dire que « les attentes et les valeurs identitaires du groupe local peuvent modifier la nature de l'image utilisée par l'expert-architecte, sa fabrication », et souvent cette modification provient à la suite de la demande de l'acteur politique dans la mesure où les images spatiales « participent à une rationalisation discursive plus générale qui a pour fin la légitimation de l'action politique locale ».

On observera que les notions sont courantes et communes à plusieurs projets sinon à tous les projets aujourd'hui, mais leur signification relève plutôt de la démarche mis en place. Mots de légitimation dans certains cas ils deviennent des notions opératoires ou des objectifs à atteindre dans d'autres. En ce sens « l'appropriation des images spatiales par les acteurs », comme l'écrivent les chercheurs « est en partie orientée par les discours de valeurs dominant dans chaque situation locale et donc par les imaginaires de vérité qui structurent ces discours », c'est à dire la tradition, la modernité ou la « souveraineté populaire ». Reste à savoir si certaines notions utilisées par les acteurs du collectif local, quand ils mutent vers le monde des concepteurs pour devenir des images de préfiguration de l'espace, ne sont-elles pas de simples métaphores plutôt que des transcriptions.

À partir de l'objectif de « rendre visible une nouvelle échelle urbaine », celle de l'agglomération et de la métropole, la recherche « Centralité et visibilité dans le projet urbain de l'Île de Nantes »²¹ se penche sur le projet lié à l'affirmation d'un acteur, la Communauté urbaine et piloté par un aménageur la SAMOA. Au-delà de la démarche exceptionnelle qui à l'époque fit grand bruit - contrat pour le concepteur paysagiste d'une part de conseil urbanistique à la maîtrise d'ouvrage et, d'autre part, contrat de maîtrise d'œuvre - ce projet est étudié par les chercheurs en tant que travail visant à « instituer ou ré-instituer de l'imaginaire dans le cadre d'une politique urbaine qui mise fortement sur la dimension culturelle ». Les chercheurs étudient en fait la dimension paysagère et celle du visuel, ayant comme objectif de créer un nouvel imaginaire - et en ce sens il s'agit bel et bien d'une approche socio-anthropologique. Comment crée-t-on de l'imaginaire ? Pour répondre à cette question éminemment difficile, les chercheurs s'appuient sur les travaux et les notions de Bruno Latour et suivent alors pas à pas la démarche qui consiste à la création d'un outil très particulier, le plan guide, qui « permet autrement de visualiser l'existant et les modifications spatiales » et qui au lieu d'un projet ou d'un cahier de charges, construit, selon son concepteur, « une méthode, des objectifs et un niveau d'exigence ».

Les chercheurs analysent de manière méticuleuse les propos du « Plan Guide » pour extraire les orientations affichées non seulement à travers les mots mais aussi les formes choisies : « L'île est vue comme un archipel d'îlots et un réseau d'espaces publics », ce qui, sur certains points, rappelle le projet « Atlantopole » de C. de Portzamparc. Mais si l'emprise des îlots est ainsi arrêtée dans le plan, leur volumétrie et l'implantation des bâtiments ne l'est pas, ce qui justifie l'annonce du concepteur qu'il ne s'agit pas de projet mais d'« une méthode, des objectifs (...) pour la transformation d'un territoire ». Le fait que la primauté soit donné à l'enjeu paysager ne doit pas étonner, et ceci rien que par le choix du concepteur. La démarche intègre les outils communément utilisés aujourd'hui : des documents graphiques réglementaires (PLU, plan cadastral) ainsi que des niveaux de communication avec la population (comité de quartier, lieu de diffusion par expositions etc.).

Mais, selon les chercheurs, l'expérience de Nantes est intéressante pour une autre raison : « le concepteur crée un univers sémantique » pour « une grammaire à venir » par la création de points de vue remarquables qui permettent d'embrasser le paysage urbain comme autrefois les panoramas du XIX^{ème} siècle : « Ces différents panoramas livrent une expérience touristique et des promenades en général, permettent de capter des formes spatiales ». Bruno Latour rappelle le rôle des panoramas :

²¹ Article L. Devisme, « Centralité et visibilité dans le projet urbain de l'Île de Nantes » issu de la recherche *L'analyse pragmatique d'un projet urbain : la mise à l'épreuve du « plan guide en projet » de l'Île de Nantes*. LAUA (ENSA Nantes). L. Devisme (dir.), C. Dèbre, M. Dumont, X. Fouquet, M. L. Guennoc, E. Pasquier.

« ils recueillent, ils encadrent, ils ordonnent, ils structurent, ils organisent ». Par ailleurs le recours à l'histoire de l'urbanisme permet l'évocation de références, stimulantes certainement, comme celle du début du XX^{ème} siècle à Edimbourg, l'Outlook Tower de Patrick Geddes dont le but pourtant n'était ni de créer ni de former un territoire (comme c'est le cas de l'Île-de-Nantes), mais de servir d'outil pédagogique d'appréhension de l'espace urbain. Et ce, à partir d'une idéologie bien ancrée à l'époque, vision (et métaphore) « organique » et biologique d'une civilisation urbaine qu'on croyait nouvelle parce qu'on la pensait scientifiquement étayée.

L'accueil du projet urbain par les acteurs et les représentations sont aussi au centre de la recherche « Centralité, continuité et citoyenneté, trois figures du projet urbain : effets et réception de Neptune à Dunkerque »²². Cette recherche développe une approche traitant de la réception du projet urbain comme un des modes de son appropriation. Il est donc centré sur les acteurs comparant les « intentionnalités » et les « effets attendus » par ces derniers et la réception qui en est faite par les habitants suite à des entretiens. Les chercheurs ont amplement utilisé l'entretien semi-directif avec les habitants comme méthode de travail, ce qui paraît bien adapté à leurs hypothèses de départ. « Centralité », « continuité » et « citoyenneté » sont les thèmes majeurs qu'usent les promoteurs du projet à travers la relation entre la ville et le port et « les changements de la forme urbaine et les représentations que s'en font les usagers à travers le prisme du centre-ville et du périmètre Neptune ». Mais la « centralité » prend un sens restrictif pour les habitants qui l'assimilent à la concentration des commerces : « Les commerces peuvent ainsi exprimer le seuil du centre-ville par rapport à des espaces péri-centraux et même périphériques » constatant par là un décalage avec les attentes des acteurs pour qui le projet Neptune devrait « hisser le centre-ville à la hauteur d'une agglomération de 210 000 habitants ». Décalage aussi concernant la « continuité urbaine » voulue par les promoteurs du projet entre le pôle marin et le centre-ville que les habitants dissocient : « La continuité urbaine telle qu'elle a été voulue par les concepteurs du projet semble alors remise en cause par la forme urbaine et les représentations qu'en ont les habitants ». Enfin, bien que les chercheurs traitent de la « citoyenneté » sous plusieurs angles – mais est-ce signe distinctif de Dunkerque ? -, nous retiendrons un de ces aspects. Il s'agit de l'implantation d'un multiplex - équipement caractéristique des zones périphériques des villes - dans le quartier même de Neptune. Pour les chercheurs « l'importation de ce modèle formel et fonctionnel périphérique est, semble-t-il, la manifestation la plus évidente du déclassement du centre-ville, par l'outil même qui devait pourtant participer à sa requalification ». Enfin, les chercheurs remarquent aussi, tout en notant que « certains objectifs de centralité et de continuité ont été partiellement remplis » que si la « réduction du centre à la dimension commerciale s'inscrit dans une évolution plus large de nos sociétés (...) ce faisant elle réduit d'autant ses dimensions symboliques ». Est-ce aussi la conséquence du fait que le projet Neptune « a été construit par des experts sans donner la parole » aux habitants ? Mais indépendamment de cela n'est-ce pas aussi le fait des changements économiques, de la reconversion des chantiers, des mutations sociales qui font que pour les habitants ayant vécu « l'ancien Dunkerque », la centralité diffère de celle des nouveaux habitants, les « riches » comme les a appelé un retraité des chantiers navals ?

Projets européens de développement durable

Chaque projet, de même chaque recherche, s'applique à construire une démarche spécifique même si les axes dans lesquels elles s'inscrivent sont identiques. L'innovation, dans les méthodes et les thématiques que chaque recherche privilégie, est due à la prise de conscience du changement des échelles et les temporalités spécifiques par les acteurs. Aussi, la réception des projets par les populations exclue dorénavant des modélisations contraignantes. À chaque fois, nous assistons ainsi à « l'invention d'autres règles et d'autres figures opératrices d'un processus complexe », écrivent les chercheurs, afin de « Qualifier le développement durable. De l'utopie aux figures urbaines du projet : Limites et passages »²³.

²² Article A. P. Hellequin, J. Boissonade, S. Duhamel, S. Gueydan, S. Valcke, « Centralité, continuité et citoyenneté, trois figures du projet urbain : effets et réception de Neptune à Dunkerque » issu de la recherche *Effets et réception du projet urbain dans les villes portuaires*, Institut des Mers du Nord, Université du Littoral. A.P. Hellequin (dir.), S. Gueydan, J. Boissonade, S. Valcke, S. Duhamel.

²³ Article Ch. Younes, D. Marcillon, D. Rebois, « Qualifier le développement durable. De l'utopie aux figures urbaines du projet : limites et passages » issu de la recherche *Qualifier le développement durable. Concepts et*

Nous avons plus haut qualifié le développement durable comme une nouvelle préoccupation ~~neuve~~ et, malgré les dispositifs législatifs en place, dix années c'est un laps de temps court pour atteindre un objectif qui, pour être efficace, ne doit pas se restreindre à une échelle locale. C'est le cas du « développement durable », inscrit en Europe et en France dans des lois inspirées de bonnes intentions, des résolutions et des accords internationaux partiels mais qui touchent à des intérêts économiques et géopolitiques contradictoires. Le fait que les États-Unis ou la Chine, pollueurs majeurs de la terre, n'aient pas encore adhéré aux accords de Kyoto est en ce sens révélateur des difficultés pour accorder discours et mesures concrètes. Et ce malgré les alertes insistantes des scientifiques sur la disparition, certaine, d'espèces, le réchauffement du globe, la fin de la Méditerranée, mer d'équilibre écosystémique il y a encore une quarantaine d'années. Que valent alors les mesures qui concernent des micro-espaces à l'échelle d'une ville ou d'un petit pays européen ? Et pourtant, certains des projets choisis par les chercheurs sont des marques du possible, de ce qui est possible d'entreprendre dans la négociation entre l'urbain et la nature, non plus dans une vision rousseauiste à jamais révolue, mais dans une vision où la nature fait partie de la culture urbaine.

Cette recherche « présente comment, dans une orientation durable, des figures de projet articulent échelles spatiotemporelles et thématiques ». L'intérêt réside dans le fait que les chercheurs analysent des « figures du durable » à partir de quatre projets concrets qui explicitement revendiquent ce principe. D'où, pour la France, la difficulté évidente de saisir les enjeux, habitués que nous sommes de voir exposés de manière séparée les principes théoriques ou physiques du durable des applications que désigne le label de Haute Qualité Environnementale. L'objectif de la recherche change car l'échelle envisagée est celle « d'une croissance urbaine corrélée à un étalement urbain discontinu avec pour effet de nuisance aussi bien la consommation des réserves foncières et des sols que l'accroissement des transports et des pollutions ». Les projets examinés tentent alors « le passage d'une logique extensive à une logique intensive ». Pour créer ces « figures du durable » les thèmes sont ceux qu'on peut retrouver ailleurs dans des projets urbains qui ne font pas forcément référence à la durabilité, comme la mobilité, la mixité, la densité. La différence, nous disent les chercheurs, est que l'on cherche dans les projets sélectionnés, des passages vers la nature et non des ruptures. Le paysage est ainsi une valeur culturelle plutôt que patrimoniale « avec l'objectif de rendre compatible nature et ménagement de la vie urbaine ».

À travers les exemples choisis (en France, aux Pays Bas, au Danemark, en Norvège), l'approche peut être qualifiée de comparative entre différentes cultures et dispositifs à partir du même objectif. Les projets sélectionnés ont comme enjeu commun « de trouver une nouvelle manière de réguler la relation entre la nature et l'urbain ». Ainsi on observe des figures différentes qui composent l'urbain avec la terre, l'eau, l'espace agricole. Pour chaque projet, il s'agit d'un travail sur le « passage » d'une situation à une autre et sur les « limites ».

Cette recherche incite aussi à poser une question cruciale : à partir de la littérature sur le développement durable et la réalité du monde d'aujourd'hui on peut s'interroger sur le passage du local au global. Le projet urbain, même en forme de scénario et non plus de modèle, peut-il servir de « moyen d'agir entre utopie et pragmatisme » ? Et inversement, comment les idées philosophiques d'une part et les acquis scientifiques de l'autre sur le global, « passent » à l'échelle du local ? Par ailleurs comment peut-on accorder réflexions philosophiques, constats scientifiques, discours politiques et conceptions de projets urbains avec des dispositifs opérationnels concrets ? Et puis : comment combler les décalages entre aires géographiques où des projets urbains sont conçus avec la préoccupation d'assurer le développement durable et d'autres, plus nombreuses et plus vastes, où au nom du « droit au développement » justement, on épuise ce qu'on tente de préserver par ailleurs et ailleurs ?

Le projet comme « vision du monde »

À travers toutes ces recherches, que les articles qui suivent résument, nous pouvons nous rendre compte, sans grande surprise, l'ampleur que les termes d'« échelle » et de « temporalité » prennent pour le projet urbain. La richesse des approches, des démarches et des méthodes ainsi que des sujets et

terrains choisis en sont éloquentes. Mais malgré les différences, ces recherches révèlent surtout que le projet met en perspective les multiples « visions du monde ». En effet, au-delà des dimensions « utopiques » de certains d'entre eux, des projets sont programmés, financés et réalisés par des hommes et des femmes aux compétences considérées comme adaptées pour atteindre des objectifs. Or, chaque projet est porteur d'autre chose que les objectifs immédiats et le programme assigné. Le temps relativement long de matérialisation paraît dérisoire devant la durée des répercussions du projet une fois réalisé. Nous passons ainsi du matériel à l'immatériel. Le projet comme « vision du monde » signifie cette capacité non seulement à prévenir les futurs usages (et conflits), à servir de lieu de négociation et de « concertation » mais aussi à préfigurer le futur. Or, quelle vision du monde implicite ou explicite exprime cette préfiguration de la part des acteurs ? Indépendamment de l'axe que chaque recherche a privilégié, l'appel d'offres a ainsi permis d'aborder cette question peu explorée et qui relève non seulement de l'analyse politique mais aussi, étant en rapport direct avec les représentations, de l'approche anthropologique mais surtout de la conception architecturale et urbaine. Cette dernière cesse alors de paraître comme un habillage du politique ou un simple miroir du social mais fait partie, à son tour, des représentations d'acteurs et de leur projet commun. Projet et représentations non seulement de chaque acteur mais des groupes d'acteurs « alliés » ; projet et représentations de différentes compétences mobilisées ; projet et représentations encore des différentes composantes de la maîtrise d'ouvrage qui apparaît, trop souvent à tort, comme unique et unifiée.